



Novembre 2020

Informations municipales

04 74 02 02 02

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat	1
Cérémonie du 11 novembre	2
Conseil municipal	2
Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône	2
Valorisation vie économique - panneau publicitaire	2
Don du sang	2
Auberge	2
Communiqué - Bécasse des bois	2
Communauté d'Agglo - réunion publique	3
Sou des écoles - Vente de gâteaux - vente de sapins	3
Espace Info-Energie - Permanences à Villefranche	4
Diagnostic inondations pris en charge par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais	4
Monoxyde de carbone: comment prévenir les intoxications	4
ASL « Les Rivoliennes » - Informations diverses	5
Vers une lettre plus verte...Recevez-la par mail	8

Dates à retenir

11/11 : Cérémonie du 11 novembre
12/11 : Conseil municipal
25/11 : Don du sang – Villefranche
27/11 : Ventes de gâteaux – Sou des Ecoles
08/12 : ASL - Assemblée générale
13/12 : Vente de sapins – Sou des Ecoles



MAIRIE

Secrétariat

En raison de la crise sanitaire, la municipalité a mis en place les équipements et les procédures nécessaires pour garantir la protection sanitaire de la secrétaire de mairie, des élus et des personnes qui viennent à la mairie : plexiglas, port obligatoire du masque, lavage de mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie.

Pour cause de formation, le secrétariat de mairie sera **fermé au public le mardi 17 novembre**.

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet <http://www.rivolet.fr> :

- **Mardi de 7h30 à 12h**
- **Jeudi de 16h à 19h**
- **Vendredi de 10h à 12h30**

Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion de la commémoration de l'armistice de 1918, un dépôt de gerbe aura lieu **le mercredi 11 novembre à 10h devant le Monument aux Morts de l'ancien cimetière de Rivolet.**

Compte tenu des règles sanitaires en vigueur, il n'est pas prévu de cérémonie intercommunale et aucun rassemblement et vin d'honneur ne suivra la cérémonie de Rivolet. Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 12 novembre à 20h** à la salle des fêtes de Rivolet.

Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône

Face à la situation sanitaire, l'Hôpital Nord-Ouest a besoin d'infirmier(es) et d'aide-soignant(es).
Plus d'infos au 04 74 09 28 87

Valorisation de la vie économique du village – panneau publicitaire

Nous envisageons la réalisation et la pose d'un panneau publicitaire qui informerait sur les différentes activités économiques du village (artisans, agriculteurs et prestataires de service).

Le coût de ce panneau serait partagé entre les différents annonceurs.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de mairie **avant le 15 novembre 2020.**

Don du sang – Villefranche-sur-Saône

L'établissement Français du sang assure une collecte de sang **le mercredi 25 novembre**, salle des Echevins, 96 rue de la sous-préfecture à Villefranche. Horaires : de 9h à 13h30 / 14h30 à 19h.

Auberge de Rivolet

« Bonjour

Avec un été chaud, après la période de confinement, vous avez été nombreux à profiter de notre belle terrasse au bord du Nizerand et nous vous en remercions.

Aujourd'hui où les événements COVID continuent à impacter sérieusement nos vies à tous, nous comptons encore sur vous pour nous soutenir.

Par notre engagement à respecter les consignes sanitaires (désinfections régulières, distances entre les tables, carnet de rappel...), nous vous recevrons dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Profitez aussi de tous nos plats en formule A EMPORTER, les plats du jour, les plats du chef (Tajines, couscous spéciaux, plats régionaux...), sur réservation 24h à l'avance, et toujours nos PIZZAS et Hamburgers.

Merci encore et à très bientôt ».

BAHIJA et ALAIN BRUNETON.

Communiqué – Bécasses des bois

Dans le cadre du réseau « Bécasses des Bois » de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) et de la Fédération Nationale des Chasseurs (F.N.C.), des opérations nocturnes de comptage et de capture à l'aide d'un filet et d'un phare, vont être réalisées par les personnes habilitées de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. **Ces opérations ont lieu du 22 octobre 2020 au 15 mars 2021.**

Pour tout contact : 04 78 47 13 33 – Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Communauté d'Agglo de Villefranche – Réunion publique

"Les pieds sur la table", projet porté par la ville de Villefranche et l'Agglomération, prend le parti d'allier le culinaire à la danse de groupe (danses en ligne, en ronde ...), autour de thèmes très variés comme les danses celtiques, cubaines, africaines

Pour ce faire, des ateliers gratuits et accessibles à tous, animés par la compagnie de danse Hallet Eghayan, sont présentés dans toute l'agglomération, à compter de mars 2021 :

- 5 ateliers/bals préparatoires : répartis sur 5 samedis entre mars et juillet 2021, à travers l'agglomération = apprentissage de pas de danse suivie d'un repas tiré du panier,

- Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine :

> 2 soirées de conférences les 16 et 17 septembre 2021 = conférence et atelier culinaire suivis d'un bal,

> 1 grand final au Parc Vermorel le 18 septembre 2021 = déambulation culinaire, représentation de danse de la compagnie suivies d'un grand bal populaire.

Ces festivités intergénérationnelles, se dérouleront dans le respect des conditions sanitaires encore en vigueur au moment de l'évènement.

A ce titre, une réunion d'information est organisée dans le respect des règles sanitaires : **le samedi 21 novembre 2020 à 10h à la salle des fêtes, place de l'ancienne gare, 69 640 SAINT JULIEN**

Cette réunion, ouverte à tous, présentera le projet 2020/2021 et sera suivie d'une démonstration dansée par la compagnie Hallet Eghayan, qui encadre de nouveau ce projet.

Grippe aviaire

Le niveau de risque d'introduction du virus de l'influenza aviaire a été relevé de négligeable à modéré en France.

Ceci conduit à prendre des précautions particulières notamment pour les éleveurs de volailles et oiseaux.

Le détail des mesures à prendre peut être consulté sur le site de Rivolet.



ECOLE

Sou des Ecoles

Vente de gâteaux

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 27 novembre**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 15h30. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part. Cette vente sera bien sûr soumise aux règles sanitaires en vigueur à cette période.

Vente de sapins de Noël dimanche 13 décembre

Le Sou des Ecoles de Rivolet organise une vente de sapins de Noël. Le Sou a grand besoin de soutien en cette année spéciale puisque les recettes de la course aux œufs font défaut dans notre budget.

Pour commander votre sapin de Noël, complétez le bon de commande que vous trouverez ci-joint et déposez-le avec votre règlement dans la boîte aux lettres de l'école avant le **vendredi 27 novembre**.

Les sapins seront à récupérer le **dimanche 13 décembre** dans la cour de l'école.

Compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire, il ne pourra y avoir de buvette et de dégustation d'huîtres ce jour-là mais nous réfléchissons à une vente d'huîtres à emporter.

Une livraison des sapins est possible pour les personnes à mobilité réduite.

Renseignements : rivolet.soudesecoles@gmail.com ou 06 83 06 00 51



ENVIRONNEMENT

Espace Info-Energie – Permanences à Villefranche-sur-Saône

En partenariat avec la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône, l'Espace INFO-ÉNERGIE propose des permanences conseils sur la commune de Villefranche au 13 rue Claude Bernard (uniquement sur rendez-vous) tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois de 9h30 à 16h.

Service d'intérêt général, l'Espace INFO-ÉNERGIE vous renseigne gratuitement tout au long de votre projet :

- Rénovation ou construction
- Isolation de votre logement
- Aides financières
- Choix ou évolution de votre mode de chauffage
- Réduction de vos factures énergétiques
- Acquisition d'équipements utilisant des énergies renouvelables

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller au **04 37 48 25 90**.

Les dates des permanences pour la fin de l'année 2020 : 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 17 décembre.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous dans les locaux de l'Espace INFO-ÉNERGIE au 14 place Jules Ferry à Lyon 69006.

Ce service est indépendant de tout fabricant de matériel et fournisseur d'énergie. Il est soutenu par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône.

Diagnostique inondation pris en charge par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais

Au titre de sa mission de prévention des inondations, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais propose aux habitants et aux entrepreneurs du Beaujolais de faire évaluer gratuitement la vulnérabilité de leur logement ou de leur local face aux inondations. Ce diagnostic, réalisé par des experts missionnés par le SMRB, servira :

- **À estimer les dégâts matériels potentiels en cas de crue**, à partir des hauteurs d'eau prévisibles et des caractéristiques du bâtiment ;
- **À prendre conscience des risques encourus par les habitants ou les salariés** lors d'une inondation ;
- **À définir les aménagements à apporter au bâtiment** pour réduire l'impact d'une inondation ;
- **À pouvoir bénéficier de subventions**, sous certaines conditions, pour réaliser ces travaux.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site <http://www.rivieresdubeaujolais.fr/> ou à contacter le chargé de mission prévention des inondations Jérémie Gauberti (04 74 66 68 86 / j.gauberti@smrb-beaujolais.fr)

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Sante Publique France



ASSOCIATIONS

Association sports et loisirs Les Rivoliennes – Informations diverses

Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'ASL Les Rivoliennes aura lieu le **mardi 8 décembre à 19h30** à la Salle des Fêtes. Ce rendez-vous sera conditionné aux contraintes sanitaires du moment.

Aussi, si vous souhaitez y assister, merci de vous inscrire auprès d'Elodie Picard (06 82 32 62 23 ou asl.lesrivoliennes@gmail.com) avant fin novembre. Cela permettra au bureau d'identifier les participants à informer en cas d'annulation par exemple et de prévoir la configuration de la salle.

Trail de la Fontaine des Ânes

Fin 2019, nous vous annonçons une édition exceptionnelle pour fêter en 2020, les 10 ans du Trail de la Fontaine des ânes. Malheureusement, l'actualité sanitaire du moment ne nous a pas permis de mener à bien ce projet.

Pour autant, c'est rempli d'optimisme que nous envisageons de fêter les 10 ans en 2021. Aussi, nous travaillons d'ores et déjà sur l'évènement en étudiant toutes les hypothèses permettant de répondre aux exigences sanitaires qui seront décidées à l'instant T.

A édition exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. Plus que jamais, nous aurons besoin de vous, chers bénévoles actuels et futurs !

Alors n'oubliez pas de réserver d'ores et déjà les dates des **5 et 6 juin 2021**. On compte VRAIMENT sur vous !

Date des conscrits

A la demande de l'équipe municipale en charge de la commission "associations", les associations de Rivolet se sont réunies le vendredi 11 septembre 2020.

Cette réunion a été l'occasion de :

- travailler sur les plannings de réservation des différentes salles dépendant de la mairie.
- d'échanger sur quelques sujets qui sont au coeur de la vie associative rivolienne.

C'est dans ce cadre, qu'une classe a fait la demande de revenir à la date historique de la fête des conscrits à savoir février en lieu et place d'avril.

Aussi, ce sujet étant un sujet important, l'équipe municipale a demandé à l'ASL les Rivoliennes de reconsidérer la demande. L'ASL a donc repris à son compte le sujet. Ainsi les 6 membres du bureau se sont réunis le 22 septembre dernier.

Différentes hypothèses ont été envisagées :

- faut-il organiser un nouveau vote, comme cela a été le cas en 2017 ?
- faut-il organiser une réunion d'échange rassemblant toutes les classes ?
- faut-il proposer une date flottante ? En prenant en compte que :
 - - ce sont 3 classes qui sont à chaque fois concernées (classe conscrite, classe montante, classe sortante).

- - d'autres associations / classes se sont désormais organisées autour de la nouvelle date des conscrits.

Autant de sujets qui ont été balayés au cours de discussions divergentes, mais pour autant constructives.

Pour que les membres du bureau puissent échanger et prendre la bonne décision, il a été décidé de procéder tout d'abord à un rappel factuel, chronologique complet du contexte, rappel qu'il nous a paru utile de partager.

1/ Mission de l'ASL

Si aujourd'hui, le bureau de l'Association sports et loisirs les Rivoliennes intervient sur le sujet des conscrits, c'est parce l'objet de son mandat a été défini comme suit dans ses statuts :

"Cette association a pour objet l'organisation de manifestations sportives de Rivolet et joue le rôle d'interclasses en fédérant les associations de conscrits de Rivolet (classes en 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9)."

2/ Les faits

Les conscrits avaient historiquement lieu le 1er week-end de février.

- En 2016, les travaux réalisés sur la salle des fêtes ont amené la classe en 6 à organiser ses conscrits le 20 mai 2016, 1ère date de mise à disposition de la salle après les travaux.
- En 2017, la classe en 7 a fait le choix de poursuivre en avril pour bénéficier d'un week-end de 3 jours (1er mai)
- Dans le même temps, d'autres classes ont exprimé le souhait de reprendre la date initiale de février.

Compte tenu de cette "discorde", l'ASL a proposé aux classes de s'exprimer via un vote, et ainsi arrêter une fois pour toute, la date.

- Pour qu'un maximum d'intéressés soient informés de ce vote, l'ASL avait rédigé à l'époque :
 - un email à destination des bureaux de chaque classe
 - un article dans la lettre verte.
- Ainsi, fin 2017, chaque classe a procédé au vote.
L'ASL avait proposé que la méthode de vote soit le choix de chaque classe, à savoir, par exemple :
 - vote au sein du bureau uniquement ou bien
 - vote au sein de la classe entière, etc...
- Le résultat de ce vote, qui était à la faveur d'avril, a fait l'objet d'une publication dans la lettre verte.

Printemps 2020 :

- une classe a de nouveau exprimé le souhait d'organiser les conscrits en février.
- fin février 2020, la mairie en a été informée, et a transmis l'information à l'ASL, laquelle, à la veille de son départ au Maroc (voyage de l'association), a indiqué vouloir étudier la question une fois de retour en France.
- Au retour (18 mars), l'ASL a connu l'évènement auquel nous avons tous dû faire face, à savoir le confinement et son lot de contraintes qui se sont manifestées pour l'association par l'annulation du trail, une communication de "crise" auprès des concurrents, des bénévoles, des prestataires, des partenaires, des instances administratives, etc...)
Tout cela reléguant la gestion du sujet conscrits au second plan.
- Dans le même temps, sur le sujet, la mairie a déposé un arrêté municipal, sur la base du vote de 2017, fixant ainsi la date des conscrits au dernier week-end d'avril.

Le 11 septembre dernier, lors de la réunion des associations :

- comme indiqué ci-dessus, la date des conscrits a de nouveau été remise en cause
- en réponse, la mairie a indiqué que l'arrêté municipal issu de l'ancienne mandature pouvait être remis en cause, et que la balle était désormais dans le camp de l'ASL qui reprenait alors sa mission.

Le 22 septembre dernier, après de longs échanges basés sur les hypothèses indiquées ci-dessus, les 6 membres du bureau de l'ASL, ont tranché et fait le choix de reprendre la chronologie là où l'association l'avait laissée à savoir le vote de 2017, et donc le choix d'avril, comme date de la fête des conscrits.

Nous, membres du bureau de l'ASL, sommes conscients qu'une telle décision peut voir naître un peu de déception chez certains, mais nous nous en remettons in fine au choix démocratique de la majorité des classes.

Le bureau de l'ASL

Elodie Picard / Présidente - Bertrand Lorrin / Vice-président - Estelle Marboeuf / Trésorière - Aude Brisseau / Vise-trésorière - Jérémie Ducharne / Secrétaire - Alexandre Marc / Vice-secrétaire

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 - SORTIE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU !

Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2020 : caves ouvertes

Bonne dégustation à tous dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette période (à consommer avec modération)

La Mairie de Rivolet

Vers une lettre plus verte....

Recevez-la par mail !

Dans un souci de développement durable et de lutte contre le gaspillage, nous vous proposons de recevoir la lettre verte directement par messagerie électronique.

Pour cela, rendez-vous sur le site de la commune www.rivolet.fr et compléter le formulaire proposé.

Cette démarche vous permettra de disposer d'informations plus complètes plus rapidement.